

"Mille bougies pour Jeumon"

Opération survie de tous les occupants

Samedi 24 juillet, au douzième coup de minuit, l'Espace Jeumon se trouvera plongé dans l'obscurité totale. Le théâtre Vollard, dans un geste symbolique, coupera le compteur électrique du lieu et la fête continuera à la bougie. Il s'agit ainsi d'attirer l'attention du public réunionnais sur la précarité des cinq associations culturelles qui tentent de s'y maintenir.

Dès vendredi 23 juillet à 19h, participera à cette manifestation festive et conviviale, une belle brochette d'artistes, musiciens, chanteurs, comédiens et plasticiens venus des quatre coins de l'île. Quatre cents lanternes installées et mille bougies à acheter et à allumer, en signe de soutien à cette opération. En appeler à la population sur le sort des occupants de cette zone.

C'est l'ensemble des associations qui ploie sous une charge double et pesante: celle de la création artistique et celle du souci de la gestion des hommes et des lieux. Lourd, très lourd.

Des charpentes, des toits qui coulent à la moindre pluie. Des accès extérieurs sans lumière. Une salle d'expo, exposée aux vents et à la moisissure. C'est ça Jeumon. Dommage, car la conception pluridisciplinaire de l'espace est à elle seule très séduisante. Une zone ample située entre

le centre-ville et l'abord des extérieurs. L'idée première fut de mettre, dans un même lieu, toutes les représentations de la culture. Voir, tout aussi bien, des spectacles de théâtre, déambuler dans une salle d'exposition, assister à des concerts de musique locale ou d'import, écouter des groupes locaux en sirotant une boisson.

Un défi lancé aux institutionnels

Une pluridisciplinarité des activités culturelles à la disposition des plus défavorisés et toujours dans un esprit de fête. Emmanuel Cambou, le coordinateur explique: "Il s'est créé une émulation entre les artistes et les différents occupants de la zone. S'en est suivie la constitution de Jeumon-Rényon, union des associations, regroupant le Cri du Margouillat (BD), les plasticiens (Giraud, Beng Thi, Duvignaux, Pongérad, Ségelstein, Zitte), Live (et la salle Le Palaxa),

le Ti-Bird et le théâtre Vollard. Unir des potentialités et parler d'une seule voix."

Ils en ont marra d'être bringuébalés. Laurent Ségelstein, responsable des arts plastiques, constate: "on nous refuse de fonctionner normalement. A chaque instant tout est remis en question, on est impliqué dans une logique du coup par coup. Il serait temps que toutes les institutions s'entendent entre elles et mettent par écrit les paroles qui fusent".

A l'origine, la création de Jeumon s'était faite comme un pari, un défi lancé. Sur une usine en friche, délaissée, des artistes avaient rêvé de construire un vaste lieu de culture, ouvert à tous. Dès le début se déroulèrent des "événements": expos, fêtes pour la célébration du 20 décembre, créations théâtrales, concerts, construction de bangas, toujours dans une ambiance sympathique où le Réunionnais moyen rencontrait le haut fonctionnaire, le créole s'attablait aux côtés du zoreille, satisfait... Mais tout n'est pas idyllique. Des bonnes volontés, il y en avait dans toutes les disciplines artistiques mais cela ne fut pas suffisant. Il faut disposer de gros sous pour faire marcher de telles structures surtout dans l'état initial de délabrement des lieux. A force d'être en partie déserté, avec des conditions de sécurité limitées, aussi bien dans les murs que dans les abords, l'espace Jeumon pourrait, si les collectivités ne se remuent pas, devenir un lieu peu fréquentable. Alors, un effort. Il est urgent de tout recadrer avec les intéressés avant que ce lieu ne devienne un parking... Venez nombreux pour les soutenir et faire la fête.

E.H.



Des bougies par milliers pour Jeumon (photo André Ho-Mouye)

Au programme Vendredi 23 juillet

Entrée
-19h: ti da, accordéoniste; 22h: Femelage, théat fam; **Théâtre Vollard**
-19h30: Nina Ségamour; 21h: Orchestre les Dormeuils.
Palaxa
- à partir de 20h: Vavangue, Nirina, Laurence Beaumarchais, Fénoamby, TiFock.
Halle Centrale
Patrick Persée à partir de 21h, Progression, Maperine.
Ti-Bird
Planet Zong, Joe Sparring, Mookatz.

Samedi 24 Juillet

Pêle-mêle dès 19h: Los Cacharros, Les Improductibles, Théâtre d'Azur, Tropicadéro, Défilé de mode "Pardon", Maxime Laope, Lorry's Blues. A minuit, coupure du compteur et maloya traditionnel: Cimendeff, Gramoun Léfé, Ziskakan, Oukilé.

Des rapports fiabiles

C'est aux rapports des inspecteurs que les associations Live et Théâtre Vollard se raccrochent pour étayer leurs demandes. Maurice Lidou, directeur de l'Agence des lieux musicaux et de spectacles, envoyé en mission par le ministère de la Culture, voyait d'un bon œil le fonctionnement d'un complexe musical composé de studios de répétitions, assurant des formations aux métiers de la scène, l'aménagement d'une salle de concert et d'un café-théâtre. Et d'insister sur la nécessité d'un lieu de ce type, qualifié de projet "créatif et d'exemplaire".

Du côté du théâtre, c'est au rapport d'Yves Deschamps, inspecteur général des spectacles, venu en mission en mai 1992 dont le rôle est

l'évaluation artistique et le rayonnement des troupes.

La troupe Vollard s'accroche à ces quelques pages comme à une bouée de reconnaissance. Il est vrai qu'il est plutôt élogieux, parle de l'intérêt local et même national de la troupe. "Il s'agit de Jeumon un pôle de référence artistique à soutenir, à développer et à consolider." Ce rapport demande l'instauration de conventions entre les troupes et les collectivités, propose l'instauration d'un programme de réhabilitation des lieux, la création de véritables saisons théâtrales constituées de 7 à 8 spectacles par an (?) et une base de financement de "l'ordre de 3 millions, zone de sécurité", pour s'ouvrir au reste du monde.

La parole aux pourvoyeurs de fonds

La mairie de Saint-Denis : Jeumon régionalisé

Dans le contrat Ville-Etat, Saint-Denis et la DRAC (ministère de la Culture), la réhabilitation du site de Jeumon apparaît sur le budget primitif voté en décembre 92. "Dans un accord oral", affirme Firmin Lacpatia, responsable culturel, "il était prévu que la DRAC intervienne à hauteur de 40%, la Ville 50% et les 10% restants venant d'ailleurs. Au total sur trois ans, 6 millions de francs, dont 2 millions cette année (avec l'espoir de récupérer 1 million de francs de l'Etat. On a anticipé, aujourd'hui le trésorier payeur général refuse

de participer. En fait nous, mairie de Saint-Denis, pensons que Jeumon ne devrait pas être municipalisé. Jeumon a une envergure régionale et il semble indispensable de trouver d'autres partenaires.

Cette année, nous opérons pour les urgences dans le programme de la réhabilitation du lieu. Nous attendons que la DRAC se manifeste pour régulariser les choses. Quant aux travaux déjà consentis aux plasticiens pour l'aménagement de leurs ateliers, une somme de 375 000F a été débouquée."

La DRAC : négociations en cours

Selon Bernard Hoarau, directeur de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, qui parle au nom du ministère de la Culture, "les négociations sont en cours.

Le contrat de Ville pour la réhabilitation de Jeumon sera mis sur pied très prochainement. Une ultime démarche devrait encore se tenir avec le maire de Saint-Denis. Je pense que la troupe Vollard doit détenir un statut privilégié et suis conscient de son rôle dyna-

misant dans Jeumon. Cependant notre intervention financière est globale et ne dépassera pas la somme préalablement annoncée de 1 million de francs pour la première année et ce pendant trois ans."

Pour la remise en état des locaux, le conseil général et la Région n'interviennent pas.

Ces deux assemblées auront un rôle à jouer pour les frais de fonctionnement par le biais des subventions. Affaire à suivre